

COUPE DE CHAMONIX



COUPE REGIONALE DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES 25 et 26 Mars 2017

Nous avons le plaisir de vous inviter à la COUPE DE CHAMONIX qui se déroulera les 25 et 26 Mars 2017

Cette compétition fait partie des Coupes Régionales de la ligue Auvergne -Rhône-Alpes.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, le détail des conditions d'inscriptions.

En espérant vous accueillir dans notre patinoire,

Veillez agréer nos salutations très sportives.

Le Comité du CPAC,

COUPE DE CHAMONIX



COUPE REGIONALE DE LA LIGUE AURA 25 et 26 Mars 2017

Contact

Mme Irène RONCOLI

90 Descente des Périades

74400 CHAMONIX

Tél : 04 50 53 20 06 - 06 30 80 83 45

Fax au club des sports : 04 50 53 61 63

Contact Professeur

Mme Catherine CHAMEL

354 Route des Lacs - Les Praz

74400 CHAMONIX

Tél : 04 50 53 53 29 - 06 87 10 90 51

email : patinage.chamonix@free.fr

Email : **club patinage** : patinage.chamonix@free.fr

en copie à chamonixpatinage@gmail.com et club@chamonixsport.com

1. Se conformer strictement au règlement des Coupes Régionales visible sur le site internet de la ligue Auvergne Rhône-Alpes

<https://sites.google.com/site/liguedesalpespatinage/>

2. **Pré inscriptions par email avant le 15 février 2017 au plus tard.**

3. Le montant des inscriptions est fixé à 36 €. Le chèque des inscriptions devra être libellé à l'ordre du « Club de Patinage Artistique de Chamonix » et joint aux inscriptions définitives qui seront retournées à :

Mme Irène RONCOLI

90, descente des périades

74 400 CHAMONIX

Tél : 04 50 53 20 06

Port : 06 30 80 83 45

ou

Mme Catherine CHAMEL

354 Route des Lacs – Les Praz

74 400 CHAMONIX

Port : 06 87 10 90 51

LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS EST FIXEE AU 22 février 2017

Il est important de remplir correctement et complètement les fiches d'inscription. Les médailles à prendre en compte sont celles obtenues à la date d'inscription, l'âge est celui au 1er Juillet 2016.

4. Joindre également dans ce même courrier
 - la liste des musiques utilisées par vos patineurs (titre, auteur) pour la déclaration SACEM.
 - l'attestation du président du club certifiant que chacun de ses adhérents est régulièrement licencié auprès de la FFSG pour la saison en cours et qu'il possède le niveau de médailles requis pour sa catégorie de compétition.
5. Les fiches techniques de chaque patineur devront nous parvenir au plus tard le 20/03/2017
6. Les droits d'inscription restent acquis même en cas de forfait.
7. Tous changements de catégories ne seront plus acceptés après le 22/02/2017
8. Le club se réserve le droit de diviser ou regrouper les sous-catégories d'âge selon le nombre de participants. Si le nombre de participants est trop important, les inscriptions seront prises en compte selon l'ordre de réception.
9. Le candidat s'engage à être présent 30mn avant le début des épreuves.
10. Le tirage au sort sera fait en mode aléatoire par ordinateur le lundi précédant la compétition.
11. Les horaires détaillés de la compétition vous seront communiqués au plus tard 2 semaines avant la compétition.
12. Pour la régularité de l'épreuve chaque concurrent devra se munir :
 - de son carnet de classement,
 - de sa licence 16/17
 - **d'un CD-R (uniquement)** marqué à son nom, son club et avec le seul enregistrement de sa musique

Si un participant n'est pas en mesure de fournir un de ces documents ou s'il n'est pas dans sa catégorie, il ne pourra participer à la compétition.

TROPHEE VILLE DE CHAMONIX



Attribution du Trophée

Un classement sera établi dans chaque catégorie pour les filles et les garçons.
Les catégories 9 - 10 n'étant pas prises en compte pour l'attribution du Trophée.

- ✓ Le classement des clubs participants s'effectuera en additionnant les points obtenus dans chaque catégorie pour les filles et les garçons.
- ✓ Il sera attribué à chaque concurrent le nombre de points suivants :

Classement	Points attribués
1 ^{er}	x point + 3 points podium
2 ^{ème}	x - 1 point + 2 points podium
3 ^{ème}	x - 2 points + 1 point podium
Etc ...	Etc ...
- ✓ Sachant qu'x est égal au nombre de participants dans la catégorie.
- ✓ Les points podium ne seront attribués que pour les catégories comprenant au minimum 3 concurrents.
- ✓ Le club dont les concurrents auront totalisé le plus grand nombre de points se verra attribuer le Trophée de la VILLE DE CHAMONIX-MONT-BLANC.
- ✓ En cas d'égalité de points, le challenge sera attribué au Club ayant le plus petit nombre d'éléments inscrits à la coupe.

COUPE DE CHAMONIX



COUPE REGIONALE DE LA LIGUE AURA 25 et 26 Mars 2017

Veillez trouver ci-joint la liste des patineurs de.....
engagés pour la Coupe de Chamonix.

Ainsi qu'un chèque d'un montant de€.

Je soussigné(e).....Président(e)
du Club.....

Certifie que tous les patineurs inscrits sont licenciés et que leur niveau de médaille correspond à celui mentionné sur la feuille d'inscription. Les licences et carnets de classements vous seront présentés le jour de la compétition.

Merci de bien vouloir accepter cette formule qui évite bien des photocopies.

Recevez, nos salutations sportives.